



Compte rendu de la réunion du Comité directeur

5 juin 2015 à Fleury

Présents : Henri Auvray, Jean-Louis Mergault, Guy Brossier, Liliane Courtois, Gilles Blain, Gérard Brinas, Sandrine Gallier, Alain Destrez, Sylvain Edine, , Michel Aubry.

Invités : Gilles Dumery et Frédéric Murat.

Excusés : Philippe Chaquin, Jack Rayez, Roland Barbier, Marie-Ange Villepelé

A l'ordre du jour :

- Bilan saison 2014/2015
- Calendrier début de saison 2015/2016
- Arbitrage
- Questions diverses

Calendrier 2015/2016

Le calendrier « hiver » sera mis en ligne sur le site du CDTL.

Reste à fixer la date du championnat départemental d'arbalète match.

Une réunion des responsables du calendrier est programmée pour le 5 septembre à 14h à Saran afin de mettre en place le calendrier pour toute la saison 2015/2016.

Bilan saison 2014/2015

Sur la saison complète on enregistre une baisse du nombre de tirs individuels.

222 équipes ont été engagées par douze clubs différents, ça reste constant.

Si le nombre de tirs a augmenté au cours de la saison d'hiver, on enregistre une forte baisse au cours de la saison d'été.

Plusieurs raisons à cela :

- Deux critères en moins par rapport à 2014 (un école de tir et un 25m)
- la baisse significative des engagements écoles de tir (près d'un tiers des licenciés EDT ne tirent pas en compétition).

A noter une augmentation significative à la carabine 22LR.

Détail en annexe.

Arbitrage

Le corps arbitral vieillit. Il est de plus en plus difficile d'assurer l'arbitrage de toutes les compétitions organisées à l'échelon départemental mais aussi régional. Il manque 10 arbitres à l'échelle régionale. Il faut que les clubs sensibilisent les tireurs sur ce problème. Plusieurs propositions pour remédier à ce problème ont été évoquées :

- Désignation de 3 arbitres seulement pour les critères, les clubs fournissant l'aide supplémentaire.
- former des arbitres de club, notamment en partant du vivier des animateurs et initiateurs connaissant déjà les règles essentielles.
- Gilles Dumery propose de trouver une méthodologie qui allègerait la formation et de donner une tenue vestimentaire aux arbitres débutants dès le début de leur engagement.

Questions diverses

- Rappel : le CDTL remboursera les engagements cibles couleurs.

La ligue reversera les 2 € par licences 214/2015 début septembre.

- Mareau, l'USO et La Chapelle seront à l'honneur au championnat de France EDT. Ces clubs participent depuis l'origine et sans discontinuité aux cibles couleurs qui fêtent leurs 10 ans.

- Frédéric Murat, responsable GS, fera une demande à l'échelon national pour que les points à la carabine 60 balles couché soient à nouveau compter en entier au niveau départemental, voire au niveau régional.